
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Chargeant Monsieur **Grégoire AKOFODJI**
Ministre de l'Industrie, du Commerce et des
Petites et Moyennes Entreprises, de l'intérim de
Monsieur **Soumanou SEIBOU TOLEBA**,
Ministre de la Culture de l'Artisanat et du
Tourisme, pour compter du **jeudi 05 juillet**
2007

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement.

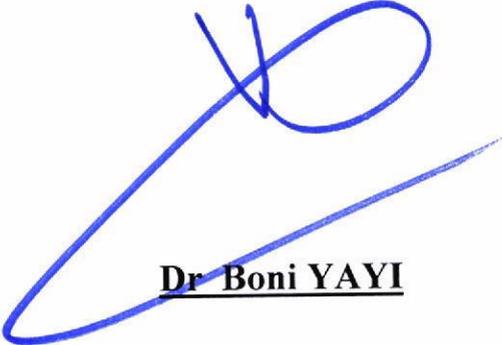
DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur **Grégoire AKOFODJI** Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises, est chargé de l'intérim de Monsieur **Soumanou SEIBOU TOLEBA**, Ministre de la Culture de l'Artisanat et du Tourisme, pour compter du **jeudi 05 juillet 2007**

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 12 Juillet 2007

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement



Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HCJ 2 CES 2 HAAC 2 SGG 4 MINISTERE 22
PREFETS 12 COMMUNE 79 EMG/FAB + ETATS-MAJORS + CAB-MIL + SG/D 23
INTERESSES 2 SPD 2 DGB-DCF-DGID-DGDDI 5 DPE-DLC-INSAE 3. J.O 1